

Protocole de mesure pour les essais inter-laboratoires de terrain

Le matériel, les opérateurs et les pratiques doivent être identiques à ce qui est réalisé habituellement sur le terrain. Les mesures seront effectuées dans des conditions de routine. Il est donc inutile et même déconseillé de prévoir des calibrations supplémentaires en vue de cette opération.

Il y aura trois types d'essais.

Chaque essai sera répété par l'opérateur avec le même appareil en reproduisant l'intégralité du processus de prélèvement puis de mesure ou de mesure directe in situ.

Essais sur un échantillon prélevé :

Dans un premier temps, les mesures seront réalisées sur un échantillon qui aura été prélevé par un agent de chaque organisme de mesure.

Essais sur un échantillon préparé :

Dans un second temps, le processus de prélèvement sera négligé afin de garantir que tous les opérateurs travaillent sur le même matériau. La mesure se fera donc directement dans un échantillon d'eau stable et homogène issu d'un récipient unique commun à tous les organismes.

Essais in-situ (eaux de piscine et naturelles) :

Dans un troisième temps,

- Pour les eaux de piscines, les mesures seront réalisées directement dans le milieu étudié
- Pour les eaux naturelles, les essais seront réalisés soit après prélèvement soit directement dans le milieu étudié, en fonction des pratiques de chacun, exactement à l'endroit où le prélèvement aura été réalisé.
- Un nouvel essai sur échantillon préparé, tel que défini dans le paragraphe précédent, sera également réalisé.

Les participants devront se munir du matériel adapté pour les prélèvements et mesures in situ ainsi que du flaconnage (cf. bulletin d'inscription)

Exemple de mesure :

Mesure 1 : Prélèvement 1

Nettoyage de la sonde.
Essuyage de la sonde
Agitation dans l'eau
Rendu de la mesure
Nettoyage
Essuyage
Stockage

Mesure 2 : Prélèvement 2 puis même mode opératoire